



ARS LAVAL



## PROGRAMME D'EXCELLENCE EN SOCCER AUTOMNE 2018 – HIVER 2019

**Pour les athlètes élités des Écoles Élémentaires**

**Pour les athlètes élités des Écoles Secondaires**

Groupe d'entraînement : Élémentaire 5ème et 6ème Année - U11 et U12

Groupe d'entraînement : Secondaire 1 et 2 – U13 et U14

### Aperçu du Programme



#### Le programme d'Excellence en soccer c'est :

- **Programme de développement pour les étudiants-athlètes après l'école**
- **Heures d'entraînement : 16h40-17h55**
- **Un horaire d'entraînement adapté 2 fois par semaine (lundi et jeudi)**
- **Deux blocs de 10 semaines**
  - L'étudiant-athlète peut choisir un des blocs de 10 semaines ou le bloc complet de 20 semaines
  - Bloc 1 - Début octobre 2018
  - Bloc 2 – Début en janvier 2019
  - Les séances se donnent au **Complexe Bois-de-Boulogne**

#### Les Avantages du Programme d'Excellence en Soccer

- **Structure de développement complémentaire aux clubs**
  - L'Athlète continue de jouer avec son club et bénéficie des séances supplémentaires données par le programme
- **Personnel élité, professionnel et expérimenté**
  - Tous les membres du personnel ont au minimum une Licence B
- **Source de motivation et de succès au niveau académique**
  - L'étudiant suit l'horaire et sélection de cours régulier
  - Source de motivation qui contribue à la réussite au niveau académique

**En tout premier lieu, le programme d'Excellence en soccer travaille en collaboration avec l'école et constitue un effet d'entraînement vers la réussite scolaire**

## **Les objectifs du programme d'Excellence en soccer**

L'objectif premier du programme d'Excellence en soccer est d'offrir de l'entraînement supplémentaire aux étudiants athlètes, d'agir comme structure de développement complémentaire aux programmes des clubs civils. Ces entraînements supplémentaires peuvent fournir aux athlètes les habiletés et intérêts nécessaires pour leur permettre de continuer leur carrière de joueur dans l'une des structures : élite ou compétitive (Équipes Nationales, PLSQ, Académie de l'Impact, CNHP, NCAA, RSEQ) qui leurs sont disponibles ou qu'ils demeurent tout simplement actifs et en santé pour la vie.

### **Exigences du programme :**

- Le programme est offert à tous les athlètes affiliés aux clubs de l'ARS Laval qui répondent aux critères minimaux exigés
- L'ARS Laval est directement affilié à quelques écoles élémentaires et secondaires de Laval. Toutefois, les athlètes des autres écoles (publiques ou privées de Laval ou de l'extérieur de l'île, français, anglais ou bilingue) sont éligibles et peuvent se joindre au programme d'Excellence en Soccer

## **DATES IMPORTANTES**

<b>PERSONNEL D'ENCADREMENT 2018-2019</b>
Alex Gasparello – Support technique <ul style="list-style-type: none"><li>○ Licence B et Licence B UEFA (Italie)</li><li>○ Diplôme DTC et Niveau 3 PNCE</li><li>○ Adjoint technique ARS Laval</li><li>○ Directeur de cours d'entraîneur FSQ</li></ul>
Francine Picard – Secrétaire technique <ul style="list-style-type: none"><li>○ +20 ans d'expérience avec l'ARS Laval et les clubs de Laval – Sports-Études, ARS Sélection régionale</li></ul>

<b>Modalités</b>	<b>Dates</b>
Dépôt Bloc 1	22 septembre 2018
Début Bloc 1	11 octobre 2018
Fin Bloc 1	17 décembre 2018
Dépôt Bloc 2	15 décembre 2018
Début Bloc 2	21 janvier 2019
Fin Bloc 2	4 avril 2019

## Procédures pour l'inscription

- 1- Complétez le formulaire d'inscription.
- 2- Y joindre le dépôt de 250\$ par chèque (fait au nom de l'ARS Laval) ou en argent comptant à nos bureaux ou par Interac

## LE COÛT DU PROGRAMME

Le coût total pour l'inscription au Programme d'Excellence en Soccer est de **575\$** par Bloc de 10 semaines. Le coût pour les 20 semaines d'entraînement est **\$1150**. Pour le Bloc 1, le dépôt initial de 250\$ confirme l'inscription et doit nous parvenir avant le 22 septembre 2018. Le paiement final de 325\$ du Bloc 1 doit nous parvenir avant la fin octobre 2018. Pour le Bloc 2, le dépôt initial de 250\$ confirme l'inscription et doit nous parvenir avant le 15 décembre 2018. Le paiement final de 325\$ du Bloc 2 doit nous parvenir avant la fin janvier 2019.



## Suivant le début du bloc le dépôt initial est non-remboursable

